

Etape du Fanfoué

Chambres d'hôtes
469 rue des gentianes
38410 Chamrousse
siret 34124278200025

Conditions générales de vente 2016/2017

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation de nuitées ou de séjours dans nos chambres d'hôtes,

Nous ne serons pas responsables dans l'utilisation de ce contrat par un ou des tiers à des fins non touristiques.

Nous nous engageons à assurer personnellement l'accueil des vacanciers avec le maximum de qualité que nous maîtrisons.

1/ Le client signataire du contrat s'engage pour une durée déterminée et ne pourra pas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

2/ La réservation devient effective à réception au propriétaire d'un acompte de 50% du montant total du prix du séjour ; avec un minimum d'une nuitée par chambre retenue et d'un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au recto si la réservation intervient plus de 30 jours avant la date du séjour.

Dans le cas d'une réservation de moins de 30 jours avant la date de début, le séjour est dû dans son intégralité à la réservation.

Un exemplaire est à conserver par le client. Prix ttc charges comprises et taxe de séjour comprise.

3/ Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée, mail au propriétaire.

-En cas d'annulation de plus de 30 jours avant, l'acompte reste acquis au propriétaire.

-En cas d'annulation de moins de 30 jours avant, la totalité reste acquise au propriétaire.

-Si le client ne se manifeste pas avant 17h00 le jour d'arrivée, ce contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres ; il conserve l'acompte et/ou la totalité du séjour.

-Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

4/En cas d'annulation par le propriétaire, le client sera remboursé de son acompte, celle-ci peut intervenir jusqu'à 24h avant la date du séjour en cas de réservation très tardive du client, mais sera notifiée par écrit via la poste ou par mail en cas de réservation normale, ce qui laissera le temps au client de trouver une solution.

5/ Nous n'accueillons pas après 21h30 physiquement mais un accueil décalé est possible à l'aide d'un code.

6/ Le solde est à régler à l'arrivée y compris les prestations annexes.

7/ Ce contrat est établi pour un nombre de personnes, en cas de dépassement nous refuserons car la réglementation des chambres d'hôtes est très encadrée, cela n'annulera en aucun cas le présent contrat.

8/ Les animaux sont acceptés, ils sont propres et n'abîment rien, le montant des dégâts est à la charge du client propriétaire de l'animal.

9/ En cas de litige persistant sans solution amiable, la solution judiciaire sera envisagée.

10/ Tout paiement de l'acompte par chèque ou paypal et notamment pour la vente en ligne vaut acceptation du contrat et des présentes cgv.

11/En cas d'obligation d'annulation par le client lié à une impossibilité caractérisée (décès, pb médical important, accident etc...sur présentation d'un document officiel) nous proposons au client de venir à une date ultérieure dans l'année du contrat (et dans la mesure des disponibilités du planning) afin de profiter de son acompte sachant que nous ne le rembourserons pas (article 3) cependant si nous arrivons à revendre son séjour dans l'intervalle, le client sera remboursé du montant que nous avons réussi à revendre.

12/Horaires d'accueil Nous vous accueillons en hiver (01/12 à 20/04): de 7h00 à 8h45 puis de 17h30 à 21h00

Votre chambre ne sera disponible qu'à 17h30 sauf si elle n'a pas été utilisée la veille.

Nous vous accueillons en été (21/04 à 01/12) : toute la journée sur appel téléphonique,

Ce document est édité par nos soins, en respect du code de la consommation.